



401, rue Strickland, Whitehorse (Yukon) Y1A 5N8 **Téléphone** : 867-667-5645 **Sans frais** : 1-800-661-0443 **Fax** : 867-667-8740 **Web** : www.wcb.yk.ca

Grâce au dépôt direct, vos fonds seront automatiquement versés sur votre compte bancaire à la date prévue et vous recevrez une notification de versement par la poste.

Marche à suivre

Étape 1 : Remplissez et signez le formulaire d'autorisation ci-dessous.

Étape 2 : Choisissez l'une des deux options suivantes :

Joignez un chèque en blanc personnalisé portant la mention « Annulé ».

OU

Demandez un formulaire de virement électronique de fonds (VEF) auprès de votre institution bancaire.

La CSIT peut effectuer un dépôt direct uniquement dans un compte-chèques ou d'épargne détenu dans une institution financière canadienne. Il nous est impossible de faire un dépôt direct dans un compte de marge de crédit, de carte de crédit ou d'une institution financière à l'étranger.

Étape 3 : Envoyez le formulaire d'autorisation accompagné de votre chèque annulé ou du formulaire de VEF :

Par fax : 867-393-6279

Par courriel : WSCB-Finance@wcb.yk.ca

Par la poste ou en personne : Commission de la sécurité et de l'indemnisation des travailleurs

Services des finances

401, rue Strickland

Whitehorse (Yukon) Y1A 5N8

Autorisation de dépôt direct

Nom de famille	Prénom	Téléphone	
Nom d'entreprise			
Adresse	Ville/localité	Terr./prov.	Code postal
Par la présente, j'autorise (nous autorisons) la Commission de la sécurité et de l'indemnisation des travailleurs à faire des dépôts sur mon (notre) compte à partir du : Date (AAAA/MM/JJ) _____			
La présente autorisation demeure en vigueur jusqu'à réception par la Commission d'une demande d'arrêt du dépôt direct.			
Signature _____		Date (AAAA/MM/JJ) _____	